

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CENTRE DE JOUR L'EVEIL INC.		Date d'inspection Le 01 septembre 2026	
Nom de l'établissement Centre de Jour l'Eveil 2		Numéro de permis 2024059	
Adresse 68 rue Notre-Dame-Du-Sacré-Coeur Moncton NB E1A 3H6		Numéro de téléphone (506) 858-4270	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 20	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
49(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'aucun enfant qui y est bénéficiaire de services ne subisse quelque punition physique ni violence verbale ou psychologique ni ne soit privé de ses nécessités physiques.	49(2)	31 août 2026	31 août 2026
Commentaires: La Mentore en assurance de la qualité observe un enfant qui ne voulait pas se réveiller de sa sieste et qui dormait la tête appuyée sur la table. L'éducatrice fait plusieurs tentatives pour réveiller l'enfant en lui touchant l'épaule et en l'appelant par son nom. La Mentore en assurance de la qualité entend ensuite l'éducatrice dire à l'enfant : « Réveille-toi, sinon je vais aller te placer la tête dans la toilette. » L'établissement doit s'assurer qu'aucun enfant ne subisse de punition physique, de violence verbale ou psychologique, et qu'il ne soit pas privé de ses besoins essentiels. Une discussion a eu lieu avec l'éducatrice et l'administratrice à ce sujet. Une révision de la section 8.2 du Manuel de l'exploitant a également été effectuée. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en après-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.

Les éléments suivants furent vérifiés :

- Les vérifications
- Les dossiers des membres du personnel
- Les compétences et formations
- L'aire de jeu intérieur et le matériel
- Sécurité

La Mentore en Assurance de la qualité observe que, dans trois dossiers d'employés, la vérification auprès du ministère du Développement social est manquante. Les vérifications ont pu être validées électroniquement; toutefois, une copie papier doit être imprimée et insérée dans chacun des dossiers des employés concernés.

Dans un dossier d'employé, le certificat de réussite du cours Introduction à la petite enfance était manquant. Une version électronique a été présentée à la Mentore en Assurance de la qualité. Dans un autre dossier d'

Commentaires généraux

employé, la preuve d'inscription au cours Introduction à la petite enfance était également manquante. Une preuve électronique a été présentée à la Mentore.

La Mentore en Assurance de la qualité observe également que les vérifications des membres du conseil d'administration ne sont pas conservées sur les lieux. Ces vérifications doivent être disponibles sur place en format papier aux fins de vérification par notre ministère. L'administratrice a dû se rendre au deuxième établissement afin d'y récupérer des copies papier et de les rapporter sur les lieux pour la vérification.

La Mentore en Assurance de la qualité a observé les enfants se réveiller de la sieste et participer à diverses activités à l'intérieur, notamment du dessin et des jeux libres. Les enfants ont ensuite pris leur collation de l'après-midi, composée de leur boîte à dîner, de pattes d'ours et d'un verre de lait. Par la suite, les enfants ont participé activement à un jeu du téléphone animé par une éducatrice ainsi qu'à une activité de motricité globale comportant différents mouvements physiques. La Mentore en Assurance de la qualité a également observé une éducatrice faire la lecture d'une histoire portant sur les fourmis aux enfants.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 31 août 2026

Date

original signé par
Divine Bika Mfingoulou

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 31 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"